

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N° 6

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 23  
Votants : 29  
Pour : 29

Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 23 septembre 2020

Membres présents : F.GONZALEZ, MJ ROQUES, G.LASSABE, M.EVENE-MATEO, L.GUYONNIE, J.DOS SANTOS, JM GUTIERREZ, S.DARRIGUES, J.DARRIGADE, C.DUFOUR, X.BAYLAC, C.DUPIN, JP CAZAUX, JP ALPHA, C.DOS SANTOS, A.DARTIGUES, S.PUYO, K.PERY, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, CH. MARTIN, F.BILLARD, J.RANCE

Membres absents excusés ayant donné procuration :

E. SERRES (pouvoir à MJ ROQUES)  
G. GALASSO (pouvoir à JM GUTIERREZ)  
S. MOREIRA (pouvoir à C. DUFOUR)  
P. ACEDO (pouvoir à F. GONZALEZ)  
H. ETCHENIQUE (pouvoir à D. LAVIGNE)  
M.BECRET (pouvoir à C.MARTIN)

Secrétaire de séance : S. PUYO

Madame Sandrine DARRIGUES, Adjointe, informe le Conseil Municipal qu'il a été demandé au Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques de procéder à l'étude des travaux de mise en place d'horloges astronomiques.

Monsieur le Président du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise ETPM.

Madame Sandrine DARRIGUES précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification rurale/rénovation EP (Département) 2020 » et propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

**Objet :**  
**Electrification rurale**  
**- Programme**  
**« Rénovation EP**  
**(Département) 2020**  
**- Approbation du**  
**projet et du**  
**financement de la**  
**part de communale**  
**- Affaire n°**  
**16REP024-**

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

. **Décide** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le Syndicat d'Energie, de l'exécution des travaux.

. **Approuve** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	29 752,76 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	2 975,28 €
- frais de gestion du SDEPA	1 239,70 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 967,74 €</b>

. **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

- Participation Département	5 454,67 €
- F.C.T.V.A	5 368,71 €
- participation de la Commune/ travaux à financer sur emprunt	21 904,66 €
- participation de la Commune aux frais de gestion (fonds libres)	1 239,70 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 967,74 €</b>

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

. **Accepte** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 30 septembre 2020  
Le Maire,  
Francis GONZALEZ

